



act'émot

Charte des pré-requis pour l'accès à la certification *Transformer ses émotions en levier d'action constructive au travail*

Afin de garantir l'accès et le bon déroulement de notre parcours, nous avons établi une charte de prérequis que chaque candidat doit respecter. Veuillez prendre connaissance des critères suivants avant de valider votre inscription :

Prérequis d'accès à la formation de préparation et modalités de contrôle

Profil des candidats

La formation s'adresse prioritairement aux personnes en recherche d'emploi ayant vocation à être en situation de contact humain dans des contextes de tensions : notamment la santé, la sécurité, les services à la personne, l'accueil, le management, les ressources humaines, la vente, les commerciaux.

Dossier de candidature

Chaque candidat doit fournir un CV à jour et une lettre présentant en quelques mots ses attentes concernant son emploi ou sa recherche d'emploi, ainsi que l'orientation professionnelle qu'il souhaite suivre.

Critères de sélection

La direction pédagogique analyse les dossiers de chaque candidat. Elle sélectionne les candidats susceptibles d'être confrontés aux situations professionnelles suivantes :

- Charge émotionnelle
- Travail sous pression
- Travail en équipe
- Encadrement, supervision
- Contact avec le public

À situations égales, elle privilégie les candidatures de professionnels dont les compétences visées par la certification pourraient bénéficier :

- à leur recherche d'emploi,
ou à défaut,
- à leur évolution vers un poste d'encadrement.

act'émot

Ile-de-France :6 rue Marthe Chenal 94410 Saint Maurice Tél : 06 09 64 74 08
Association loi 1901 – Siret 380031168800044 – NAF 9499Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 1119405300894
E-mail : beatricecorbier@gmail.com- Site : <http://www.actemot.fr>



act'émot

Prérequis d'accès aux épreuves certification et modalités de contrôle

Pour pouvoir se présenter aux épreuves de certification, les candidats doivent avoir assisté à toutes les journées de formation.

D'ici la fin de la dernière journée de formation, le responsable d'organisation recueille auprès des formateurs les feuilles d'émargement signées par les candidats à chaque demi-journée de formation. Il établit alors la liste des candidats autorisés à passer l'examen.

act'émot

Ile-de-France : 6 rue Marthe Chenal 94410 Saint Maurice Tél : 06 09 64 74 08
Association loi 1901 – Siret 380031168800044 – NAF 9499Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 1119405300894
E-mail : beatricecorbier@gmail.com- Site : <http://www.actemot.fr>